

Révision du PLU

- 4.1.2.3 -

Pièce graphique - Servitudes d'utilité publique (PM1)
Usclas-du-Bosc - Commune

Echelle : 1 : 4 000

Date d'établissement : 18/05/2020

Prescription par D.C.M. du 27/02/2015
Arrêt du projet par D.C.C. du 30/07/2018
Arrêt du projet par D.C.C. du 27/09/2018
Approbation par D.C.M. du 8/11/2019
Approbation par D.C.C. du 28/11/2019
Abrogation partielle à la suite du contrôle de légalité
et approbation du dossier de PLU par DCC du

Avec le concours de :



Destination des sols

▭ Limite et nom de zone

Servitudes d'utilité publique

▭ Perimètre réglementé du PPRMT

PM1 - Plans de prévention des risques naturels et miniers

- R : contrainte forte
- B : contrainte faible à moyenne
- a : retrait gonflement des argiles
- g : glissement de terrain
- c : chutes de petits blocs et de pierres
- (1,2,...) : identifiant du règlement applicable du PPRMT

Références cadastrales

- ▬ Bâtiment en dur
- ▬ Bâtiment léger
- ▭ Limite et numéro de parcelle
- ▭ Limite de commune
- ⊕ Cimetière
- ▬ Cours d'eau

Références cadastrales : Cadastre Etalab (format shapefile - millésime 01/2020) Systèmes de coordonnées : RGF93 / Lambert-93

